Suisse : plus de 80 % des condamnés pour vol en 2025 sont étrangers

08/10/2026 à 12h45



En Suisse, 7 956 personnes ont été condamnées pour vol en 2025. Plus de 80 % étaient de nationalité étrangère, selon les statistiques fédérales présentées par la SRF le 8 octobre. Environ 1 500 condamnés étaient suisses. Les ressortissants algériens et roumains figurent parmi les nationalités les plus représentées.

Environ deux tiers des condamnés ne font pas partie de la population résidante permanente. Interrogé par la SRF, le criminologue Dirk Baier, de la Haute École spécialisée de Zurich (ZHAW), distingue deux groupes : les demandeurs d'asile et les « touristes criminels », venus de l'étranger pour commettre des délits.

Le Secrétariat d'État aux migrations précise qu'une petite minorité des demandeurs d'asile commet des infractions. Il indique que la Confédération et les cantons ont mis en place une cellule consacrée aux récidivistes, tandis que de nouvelles mesures de durcissement de la procédure d'asile sont

envisagées.

SRF, 8 octobre 2026 · 20 minutes

Photo d’illustration : portique du Tribunal fédéral à Lausanne (2020), Gzzz / Wikimedia Commons, CC BY-SA 4.0 (recadrée).

(merci à livercingetorix)